



BL INFO

BOURG-LASTIC Newsletter N° 15 – Juin 2021

EDITORIAL

Nous espérons tous que la pandémie redoutable que nous traversons est maintenant derrière nous et que nous allons pouvoir retrouver, enfin, une vie sociale normale. La vie économique reprend peu à peu son cheminement, notamment pour nos restaurants et bars. Les activités culturelles vont à nouveau permettre à nos artistes ou nos associations d'exercer leurs talents. Les vacances arrivent et la Saint-Fergheon, sous une formule nécessairement réduite certes, organisée par nos jeunes avec l'aide de la commune, va reprendre place dans le calendrier.

Pour autant, même vaccinés, continuons d'avoir un comportement responsable car le redouté virus se répand encore de-ci de-là, notamment sous la forme de variants. Respectons encore, là où c'est nécessaire ou recommandé, les mesures barrière de nature à nous protéger, nous et les autres.

Nos projets ont continué d'avancer même si la réalisation des travaux de l'EHPAD a connu du retard, plus en raison de la faillite imprévisible de l'entreprise de chauffage /plomberie qu'à cause du COVID. Le déménagement de nos résidents a dû être décalé à plusieurs reprises. La seconde phase consacrée à la rénovation de la moitié des bâtiments anciens devrait commencer en septembre. L'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), indispensable à l'avenir de notre commune, a été engagée avec l'aide du Bureau d'Etude REALITES & DESCOEUR. La population comme les entreprises, nos agriculteurs, nos commerçants, les habitants du bourg comme ceux des villages, seront bien entendu étroitement associés à la réflexion et aux décisions qui fixeront notamment notre avenir commun.

Nos projets, notamment la réhabilitation de la grange Gendraud et de l'ancien bâtiment sur la place de la Poste, souffrent de la complexité et du caractère technocratique de la contractualisation engagée avec l'État et la communauté de communes dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) et de la convention « Petites Villes de Demain » (PVD) dont la commune est lauréate. Une étude de l'état du commerce en centre bourg va être engagée. Les financements s'avèrent cependant moins importants et à tout le moins plus échelonnés dans le temps que prévu. Les procédures administratives attendues dans ce cadre (une Opération de Revitalisation du Territoire – ORT - et des Opérations Programmées pour l'Amélioration de l'Habitat - OPAH) risquent de différer l'engagement opérationnel de nos projets. Il faut malheureusement en passer par là pour obtenir les autorisations et les financements nécessaires à leur réalisation.

Heureusement les financements publics réclamés pour l'amélioration des qualités énergétiques du bâtiment de notre école sont obtenus. Le changement des fenêtres se fera cet été et la réfection complète de la toiture en 2022, ces travaux ne pouvant être entrepris que pendant la période des vacances d'été. Les réflexions autour de la réalisation d'un préau, indispensable au bien-être de nos enfants, sont engagées. Nos enfants pourront utiliser avec profit les nouveaux *Ecrans Numériques Interactifs* récemment installés dans les classes. Pour autant nous sommes vigilants, après le départ de la directrice vers d'autres horizons, quant au maintien d'une équipe d'enseignants dynamique. Nous exercerons la même vigilance quant à l'inscription au collège de nos enfants issus de notre école primaire.

Bref, le travail ne manque pas et je remercie tous les adjoints et conseillers municipaux qui prennent tous leur part dans cette période d'intense activité administrative, sans oublier nos secrétaires fortement sollicitées et nos ouvriers qui ont fort à faire avec les trous à boucher dans nos routes et la tonte de nos espaces publics.

Passez un bel été.

Le Maire

Jean-François BIZET

BOURG-LASTIC ÉLABORE SON P.L.U.

Qui s'occupe de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et où en est-on?

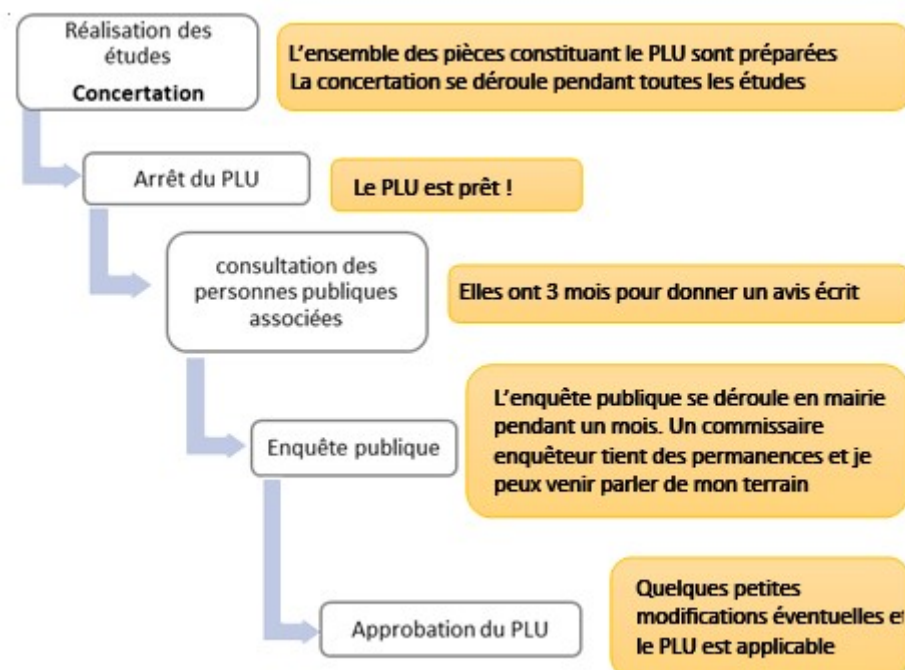
Depuis la disparition du POS, le droit du sol sur le territoire de Bourg-Lastic est régi par le Règlement National d'Urbanisme (RNU) ; ce qui signifie que c'est l'Etat qui décide de la constructibilité sur la commune. De plus, ce document ne répond pas aux ambitions et projets envisagés sur la commune.

Afin de remédier à cet état de fait, l'élaboration du PLU a été décidée par le Conseil Municipal, par délibération en date du 21 Novembre 2020.

Les études démarrent au mois de juillet. Vous serez informés de leur avancée sur notre site internet, en mairie et lors de deux réunions publiques de concertation.

Un Plan Local d'Urbanisme, c'est quoi et comment ça s'élabore?

Il fixe les règles d'utilisation du sol sur tout le territoire, c'est-à-dire qu'il permet de définir la **vocation des différentes parties du territoire** et de **délivrer les autorisations d'urbanisme** nécessaires à certaines constructions ou travaux.



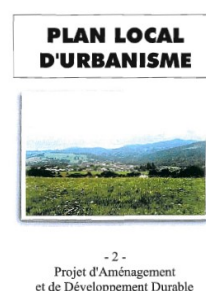
Les différentes pièces du PLU

1 - Le rapport de présentation

Il comprend un diagnostic du territoire abordant toutes les thématiques (démographie, habitat, économie, services et équipements, paysage, etc...)

2 - Le projet d'aménagement et de développement durables [PADD]

Véritable projet de développement pour la prochaine décennie, il définit les orientations de développement retenues.



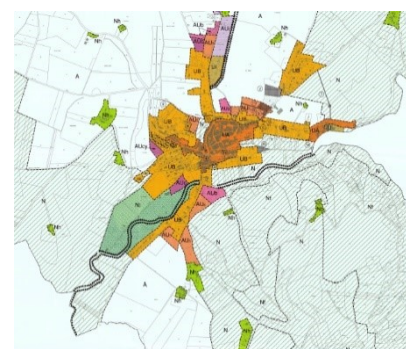
3 - Les orientations d'aménagement et de programmation

Ces schémas d'aménagement permettent de préciser les conditions d'urbanisation ou de développement de certains secteurs.



4 - Le zonage et le règlement

Un zonage couvre l'ensemble de la commune permettant de fixer, par secteurs, les règles d'occupation du sol.



Comment je m'informe et donne mon avis sur le projet de la commune ?

Je trouve l'information en mairie et sur le site internet. Par exemple certaines pièces du PLU pourront être consultées lorsqu'elles seront finalisées : le diagnostic du territoire, le PADD notamment.

Un cahier de concertation est également disponible en mairie pour y noter vos remarques.

Deux réunions publiques seront organisées, auxquelles vous pourrez participer. Vous serez tenus informés à l'avance des dates de tenue.

AIDE-MÉMOIRE

PLU : plan local d'urbanisme

PADD : projet d'aménagement et de développement durables

OAP : orientation d'aménagement et de programmation

SCoT : schéma de cohérence territorial

Qui sont les personnes publiques associées ?

La commune ne travaille pas seule. Sont associés l'Etat, la région, le département, les chambres consulaires (comme la Chambre d'agriculture, la chambre de commerce et d'industrie,..), le SCoT, etc... .

Concertation, ça veut dire quoi ?

La population peut donner son avis, il s'agit de la **concertation**.

Elle porte sur le projet de la commune et l'intérêt général uniquement.

*Ce n'est pas la somme des intérêts privés mais bien une **réflexion partagée** sur le devenir de la commune.*

Elle permet de vous informer et de vous permettre de participer aux enjeux pour l'avenir de la commune.



Entrée de la grotte du Puy de Préchonnet

L'AVENIR DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE SIOULET-CHAVANON



Dans une époque marquée par le constat d'une diminution de la pratique musicale, accentuée il est vrai par la période sanitaire difficile actuellement traversée, force est de constater que l'École Sioulet-Chavanon est en difficulté quant au nombre d'élèves inscrits au regard, entre autres, des conditions posées par l'Assemblée départementale pour apporter son aide financière aux Écoles de musique du département. Ce constat rejaille sur l'existence de Classes à Horaires Aménagés Musicaux (CHAM) au sein du Collège Willy Mabrut à Bourg-Lastic dont le faible nombre d'élèves conduit les autorités académiques à s'interroger sur l'existence de ces classes.

Cette situation est de nature à mettre en péril l'existence même de l'École dès lors que la Communauté de communes ne peut à elle seule pallier l'éventuelle diminution voire l'absence de subvention départementale. Ce d'autant que l'École de Pontgibaud ne saurait elle-même, dans les conditions actuelles, assurer seule la politique musicale de la communauté sur l'ensemble du territoire de cette dernière.

Face à cette situation de nature à compromettre la mise en œuvre des politiques publiques musicales et à priver les

enfants de notre territoire de prestations musicales, les parties concernées (la Communauté et les deux Écoles, en présence de la commune) se sont rapprochées afin d'examiner les conditions d'une union des deux associations qui pourrait permettre à la fois une mutualisation des moyens nécessaires à l'exercice de l'activité des Écoles et, partant, des économies ainsi qu'une meilleure approche territoriale et fonctionnelle de l'activité musicale sur l'ensemble de son territoire dont la communauté a statutairement la charge. Le rapprochement des deux écoles pourrait s'envisager sous la forme d'une fusion dans les conditions fixées par la loi de 1901 modifiée.

Les discussions sur cette fusion sont engagées, actées par des décisions concordantes des conseils d'administration des deux Écoles. Un traité de fusion est à l'étude. La procédure retenue est celle de la dissolution des deux associations existantes et la création d'une nouvelle association qui recevra les actif et passif des deux structures dissoutes. Les personnels seront transférés à droit constant à la nouvelle structure.

La commune sera bien évidemment très vigilante sur les conditions de cette fusion qui doivent impérativement prévoir le maintien d'un établissement dans les locaux actuels de l'École, chauffés et entretenus par la commune, et, entre autres, l'élargissement de l'offre musicale (cours de piano par exemple) au bénéfice des enfants de notre territoire.

Semaine de la poésie à l'école primaire



Exposition « Vitrine Gendraud »

LUCIE — LÉA — MATHIS — CHLOÉ — CLARA — JADE — JULIA — PAUL — MILA — ELOUANN — ALINE — AYVON — EVAN — CHLOÉ — SIAN — LOU — LÉNA — ILYES

Le printemps des poémiers

*Nouveau matin, le coq lance son cocorico,
Le soleil réchauffe la jupe des papillons,
Les animaux joyeux sortent de leur maison,
De l'igloo, petit ourson montre son museau.*

*Lapin, serpent et baleine chantent à l'unisson
Pour interpréter ensemble leur plus belle chanson.
Écoutez mes amis cette belle symphonie ;
Le doux printemps comme un livre s'ouvre à la vie.*

Ecole primaire

Notre école primaire s'est numérisée !

Suite à une demande favorable de subvention fin 2020 du FEADER pour « l'équipement numérique de l'école », notre école primaire a été ainsi équipée pour la première fois d'un ENI (*Ecran Numérique Interactif*) pour les élèves de CM1 et CM2, et début 2021, un deuxième ENI a été installé pour ceux du CP, CE1 et CE2.

Ces ENI sont des produits de dernière génération numérique, qui remplacent les tableaux blancs, adaptés à un environnement scolaire, ils permettent aux enseignants de faire évoluer leur façon d'enseigner interactivement en mêlant le côté numérique et pédagogique.

Nous avons également fait l'acquisition de 17 ordinateurs portables pour les enfants qui remplacent les anciens notebooks devenus obsolètes.



Un petit coin de verdure dans la cour



Dans notre école, nous avons fait du jardinage.

Nous voulions rendre notre cour plus jolie.

Pour nous aider, l'Amicale Laïque nous a donné des jardinières. Des parents ont apporté de la terre pour les remplir. Nous avons aussi changé le bac à sable en coin potager.

Toutes les classes ont participé.

Nous avons planté de belles fleurs, comme de la lavande, mais aussi des aromates.

Nous sommes contents.

Les plantations ont bien poussé et des petits insectes s'y sont installés.

Notre cour est plus belle.

Les élèves de Cp Ce1 Ce2

Vive le jardin

Dans notre bac à sable on a mis de la bonne terre, avec du compost mélangé et du terreau. C'est maître Michel qui l'avait apporté.

Après on a planté des fleurs, des roses, deux lavandes. On a planté aussi plein de légumes : poireaux, haricots, carottes, butternut, tomates, choux On a planté tout ça en forme de soleil. Après on a arrosé et on a mis de la paille. Ça protège du soleil. Maître Michel a mis des petits panneaux avec le nom des plantes au pyrograveur.

On a bien aimé. On trouve ça joli et ça pousse bien !

Les maternelles



Point sur les travaux

EHPAD LES BRUYERES



Les travaux de l'EHPAD sont retardés en raison de la faillite imprévisible de l'entreprise de plomberie et de chauffage . Une nouvelle entreprise a repris le chantier depuis trois semaines ce qui laisse supposer le déménagement de nos résidents vers la fin du mois d'août. La rénovation des anciens bâtiments est programmée pour septembre.



ECOLE PRIMAIRE



Après l'isolation des combles ce printemps, d'importants travaux sont programmés sur deux années pour notre école primaire.

- Cet été est prévu le remplacement des fenêtres du rez-de-chaussée pour améliorer le confort dans les classes et faire une économie sur le plan énergétique.
- En 2022 pour assurer une meilleure étanchéité du bâtiment ce sera le remplacement de la toiture.

Pour ces travaux nous avons demandé et obtenu de nombreuses subventions

Sont également prévus dans les prochains mois, le remplacement de la clôture de la gendarmerie, des mises aux normes électriques à la mairie, la continuité des mises aux normes d'accessibilité pour PMR avec le changement de la porte d'entrée principale du bâtiment de la mairie et des travaux d'étanchéité au gymnase.

Info Maison de Santé

"Il est précisé que les sages-femmes qui délivrent partiellement leurs services dans notre Maison de Santé, exercent désormais en qualité de salariées de l'hôpital d'Ussel et non à titre libéral. Ce qui ne change rien aux services rendus et à leur présence à Bourg-Lastic."

Le centre d'incendie et de secours de Bourg-Lastic



Les sapeurs-pompiers du Centre d'incendie et de secours de Bourg-Lastic effectuent environ 200 interventions annuellement pour un effectif de 31 sapeurs-pompiers volontaires.

Depuis le 1er Mars 2021 ils disposent désormais, pour mener à bien leurs missions, d'un nouveau véhicule : un CCR neuf (Camion Citerne Rural), entièrement équipé qui vient remplacer le FPTLHR (Fourgon Pompe Tonne Léger Hors Route) qui datait de 1997. L'ancien véhicule a été affecté au centre de Saint-Avit.

Le saviez-vous ?

Le Camion Citerne rural (CCR) a la polyvalence de deux véhicules.

Il dispose des capacités hydrauliques du fourgon pompe-tonne (FPT) avec une capacité en eau de 2 600 litres ainsi que 120 litres d'émulseur et une pompe de 2000 litres par minute pour lui permettre de traiter les feux de structure.

Il permet également de traiter les feux de végétaux avec des caractéristiques de hors route et avec quelques capacités de franchissement.

Aménagement du pont d'accès à la piscine

La commune a lancé une étude avec demande de subventions pour l'aménagement du pont d'accès et permettre ainsi le remplissage de ce nouveau camion en toute sécurité.

L'Association La Grange de Jacques

La crise sanitaire que nous traversons a frappé de plein fouet le monde culturel et encore plus fort le spectacle vivant et ses artisans. Les lieux de culture rouvrent pas à pas, nous pouvons enfin projeter de nous retrouver pour un concert, une pièce de théâtre et autres jeux circassiens. La Grange de Jacques est heureuse de vous présenter enfin sa programmation pour cette saison 2021 définitivement pas comme les autres et remaniée. Retrouver toutes les informations sur le site www.lagrangedejacques.fr ou notre page Facebook. A très vite.

JUILLET

Salle de la mairie

Du 14 au 23 juillet

Exposition (aquarelle, poterie,...)

Grange de Jacques

Dimanche 18 juillet

Chemins intérieurs (mon chemin de Stevenson) avec Blandine Gaillard et

Jacot Benoit, création mêlant lecture, poésie, images et musique

&

Gaspard Baradel Quartet

Concert jazz

AOÛT

Dimanche 22 août

Demain la révolte

Pièce de théâtre par la Cie Quand les pierres parlent

&

Concert

OCTOBRE

Du 13 au 23 octobre

Le chapiteau de Zi Omnibus Cirk s'installe à Bourg-Lastic.

Samedi 16 octobre

Dynamo

pièce de cirque par ZOK

Dimanche 17 octobre

journée patrimoine avec la **visite des vestiges lapidaires de Préchonnet** organisée par le SMADC

&

Sebtet

Concert jazz

Vendredi 22 octobre

La longue marche des éléphants

BD-concert par Kafka

Les actualités de la Communauté de Communes

Nouveauté sur le territoire : cartes d'identité et passeports !



Le Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans accueille désormais dans ses locaux un dispositif de recueil délivrant carte d'identité et passeport (situé à Pontaumur).

Le territoire Chavanon Combrailles et Volcans était dépourvu de ce service, les élus se sont mobilisés depuis plusieurs années pour pouvoir accueillir et faciliter l'accès de ce dispositif aux habitants. En ce début d'année, la Communauté de Communes a reçu un accord positif et est heureuse de vous annoncer la mise en place de ce nouveau service.

Pour toute demande, les agents d'accueil présents à l'espace France Services de Bourg-Lastic vous accompagnent et vous aident dans cette démarche, notamment pour saisir votre pré-demande sur votre espace France Connect ou ANTS.

Contact : Espace France Services de Bourg-Lastic - 4, route de Tulle 63760 BOURG-LASTIC / 04 73 21 88 68

Bourg-Lastic, lauréate du programme Petites Villes de Demain.

Le programme *Petites Villes de Demain* a été lancé sur le territoire intercommunal.

Bourg-Lastic est l'heureuse lauréate du programme *Petites Villes de Demain* au même titre que Giat, Pontaumur et Pontgibaud reconnues en tant que centralités du territoire de la Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans. Ce

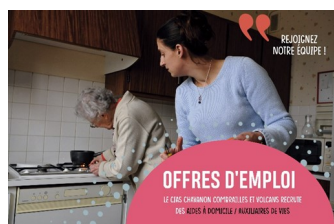


programme, prévu pour s'étaler jusqu'en 2026, se place en accompagnateur des collectivités de moins de 20 000 habitants, en renforçant le soutien en ingénierie et en moyens financiers pour l'élaboration de leurs projets locaux à échelle communale et intercommunale. Capitalisant sur les centres-bourgs, carrefours de services à la population et de commerces, le programme souhaite également rayonner sur l'ensemble des communes de l'intercommunalité. Lancé officiellement le 1^{er} octobre 2021 par le Ministère de la Cohésion

des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, le programme *Petites Villes de Demain* s'intègre d'une manière large dans le plan de relance de l'économie française : « *France Relance* ».

Après l'annonce des communes lauréates le 12 décembre 2020, la Communauté de Communes a recruté un chef de projet *Petites Villes de Demain* financé à 75% par l'Etat qui a pris ses fonctions le 1^{er} mars 2021 dans un objectif de soutien en ingénierie aux communes. Une convention d'adhésion au programme a été signée entre les Communes, l'Intercommunalité et l'Etat afin de labéliser officiellement le territoire. Il y figure déjà les premiers projets et études prévues en maîtrise d'ouvrage communale et intercommunale dans l'objectif de placer les jalons initiaux nécessaires au soutien et à la redynamisation du territoire via ses bourgs-centres. Enfin, la prochaine étape va se concrétiser dans 18 mois avec la signature d'une convention cadre, véritable fondation stratégique du programme pour les 5 ans à venir. L'ensemble des projets y seront effectivement retranscrits et ce, dans une stratégie globale cohérente de redynamisation du territoire.

Le CIAS Chavanon Combrailles et Volcans recrute !



Le CIAS recrute régulièrement des aides à domicile notamment sur le secteur de Bourg-Lastic : Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile du CIAS intervient auprès des personnes âgées en perte d'autonomie ou en difficultés passagères pour les aider dans les tâches du quotidien. Les missions sont très variées, de l'entretien du logement à l'aide à la toilette ou au coucher, mais toutes impliquent empathie, bon relationnel et

écoute. Un métier profondément humain et valorisant. Le CIAS emploie plus de 70 agents et accompagne plus de 500 personnes par an sur tout le territoire de la CCV.

Renseignements au 04. 73. 21. 84 .66 ou sur le site internet www.ccvcommunaute.fr

Vivre ensemble

En cette période le mot insécurité est très à la mode. Sans aller jusque là concernant notre commune, il n'est pas inutile de parler d'incivilités bien présentes, elles, dans notre environnement quotidien. Il est dommage que le comportement de quelques uns nuise à la qualité de vie des autres. Il serait pourtant facile d'y remédier avec un petit effort. Voici quelques exemples constatés récemment dans notre bourg.

- Se garer sur le trottoir le long de la RD2089 même devant son domicile est interdit. Cela met les piétons (parfois avec des poussettes) en danger les obligeant à descendre sur la chaussée pour contourner l'obstacle. **Faire quelques pas pour se garer correctement ne doit pas être impossible .**

- Afin de faciliter la circulation des cars et d'améliorer la sécurité, des dispositions ont été prises aux abords de l'école primaire et du collège avec mise en place de tous les panneaux nécessaires. Il est symptomatique de constater que des parents qui amènent leurs enfants en voiture, pour leur sécurité sans doute, ignorent les sens interdits bien présents et maltraitent leur accélérateur en repartant au grand dam des piétons.

- Marcher les yeux rivés au sol devant chez soi tous les matins pour éviter les crottes de chien n'a rien d'agréable. Il serait bon que les maîtres, qui adorent leurs toutous, n'en doutons pas, **prennent l'habitude de ramasser leurs déjections** comme c'est devenu la pratique dans bien des endroits.

- Boire une bière est certes un moment agréable, jeter l'emballage sur la route ou dans le fossé est moins élégant voire dangereux. De même déposer les cartons de bouteilles vides au pieds des colonnes à verre n'est pas suffisant. Les pauvres cannettes n'ont pas de tentacules pour grimper toutes seules dans le container.

- Jeter un rouleau de grillage, un vieux frigo ou des pneus dans la benne à déchets verts n'est pas la solution. La pratique de quelques uns peut conduire rapidement à la suppression de la benne pourtant bien pratique pour ceux qui l'utilisent à bon escient. **Les déchetteries sont faites pour ça.**

- Les consignes de tri sélectif ont pourtant bien évolué, pas suffisamment au gré de certains. Cette semaine par exemple un lit pliant dormait dans un bac jaune, un séchoir cherchait désespérément ses pinces à linge près d'un autre, des chaises attendaient assises près d'un troisième... Pitié pour l'estomac des bennes à ordures. **Ce genre de pratiques est générateur d'un surcoût important assumé par tous. Là aussi les déchetteries vous attendent.**

- Après cette période COVID le besoin de se défouler est réel, mais cela doit se faire dans le respect des autres. Votre voisin n'a peut-être pas le même rythme de vie que vous, ne lui imposez pas votre musique, il n'a peut-être pas les mêmes goûts que vous.

N'oublions pas : La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres .

Que dire enfin de la présence de nombreux masques de protection sur les trottoirs, dans les rues, aux abords de l'école ou dans la nature... C'est une question d'hygiène et de respect des autres.

Après usage ils doivent être mis dans un sac poubelle, lui-même déposé dans la poubelle à ordures ménagères et seront ainsi incinérés. Il ne faut surtout pas les mettre en vrac dans les bacs jaunes.

Solution du n° précédent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	P	R	O	F	I	T	E	R	O	L	E	S
B	R	E	S	E	D	A	S	N	E			O
C	E	N	T	R	E	L	A	C	S	W	U	
D	C	E		G	I		H	A	I	L	E	
E	H		C	H	A	S	S	A	G	N	Y	
F	O	S	L	O		M	I	V	E	S		C
G	N	E	O	N		A	V	A	R	E		L
H	N	E	P		A	N	O	N		C	O	I
I	E		I	O			M	O	T	A	R	D
J	T	O	N	T	O	N		N	A	B		A
K		R	E	A	G	I	R		C	L	A	N
L	B	E	R	N	A	D	E	T	T	E		E

Fête patronale de Saint-Fergheon

Après une année de pandémie, difficile pour tous, en ce début d'été, la situation s'améliore permettant la levée du couvre-feu, la réouverture des commerces et lieux de rassemblement, l'allègement des mesures en vigueur. Aussi, la municipalité, en collaboration avec l'Amicale des jeunes, a le plaisir de convier à nouveau tous les Bourcagnots à la traditionnelle fête de Saint-Fergheon,

Samedi 10 et Dimanche 11 Juillet.

Elle s'ouvrira Samedi après-midi, à 14h au stade, où les jeunes vous accueilleront pour l'habituel concours de pétanque. En soirée, les bandas vous conduiront à célébrer l'été, l'espoir et l'amitié dans le centre bourg où la fête foraine se tiendra également tout le week-end pour les petits et les grands.

Dimanche, accompagnés des bandas, Bourcagnots et amis sont invités à fêter, dignement, Saint-Fergheon, à la source lors d'un apéritif musical. A 22h, pour clore le week-end, le ciel s'illuminera des couleurs d'un feu d'artifice.

Stage d'été de tennis

Un **stage d'été de tennis** destiné aux enfants et aux jeunes se tiendra du **19 au 23 Juillet**.

Inscriptions jusqu'au 13 Juillet auprès de P. GOGLIO au 04 73 21 80 12

Du côté des commerces



La PIZZERIA, 31 route de Clermont.

Un large choix de pizzas artisanales et un accueil chaleureux

Ouvert tous les jours de 11h à 14h et à partir de 18h SAUF Lundi et Mardi.

Commandes sur place ou au 04 73 21 70 12

Nous souhaitons la bienvenue à ce nouveau commerçant

David Lestingi, magnétiseur, vous reçoit du Lundi au Samedi de 9h à 18h30

18, route de Tulle et à domicile

Sur RDV au 06 45 75 09 08

La TANIÈRE LUDIQUE, 12 route de Tulle

vous propose divers ateliers artistiques ainsi que la location-achat de jeux.

Mardi et Vendredi de 14h à 18h

Mercredi et Samedi de 9h à 12h et 14h à 18h.



La Tanière Ludique
Ateliers créatifs et Jeux de société

Changements horaires d'ouverture déchèterie de Saint Germain

A partir du 1^{er} juillet 2021

Déchèterie de Saint Germain Près Herment 06 07 55 67 76	Horaires d'ouverture été (01/04 au 31/10)	Horaires d'ouverture hiver (01/11 au 31/03)
	Lundi-Mercredi- Samedi 9h à 12h et de 13h30 à 17h30	Lundi – Mercredi- Samedi 9h à 12h et de 13h à 17h

Les nouvelles consignes de tri.

Depuis le 1^{er} mai 2021, les consignes de tri se sont élargies.

100 % DES EMBALLAGES

Tous les emballages en métal

BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES, BLISTERS MÉDICAMENTS...

BOÎTES, CONSERVES, AÉROSOLS, CANETTES, TUBES...

Tous les emballages en plastique

POTS, BOÎTES, BARQUETTES...

SACS ET FILMS PLASTIQUES

FLAÇONS, BIDONS, BOUTEILLES, TUBES

Tous les emballages en carton

BRIOQUES

CARTONNETTES

BOÎTES

100 % DES PAPIERS

Séparer le film plastique de votre magazine (publicité) avant de mettre les deux objets au tri.

Tous les papiers, cartons

JOURNAUX, PUBLICITÉS, MAGAZINES, LIVRES, CATALOGUES, CAHIERS, ENVELOPPES, SACS...

Petit rappel

Un emballage ménager est un objet destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur manutention, leur acheminement et à assurer leur présentation.

Les points de collecte jaunes





En bac En sac En colonne

Pour bien trier

- Jeter en vrac les emballages
- Ne pas laver les emballages mais bien les vider
- Ne pas imbriquer plusieurs emballages les uns dans les autres
- Séparer les différents éléments d'un emballage
- Plier les cartons pour gagner de la place

Ne pas mettre

- Tout objet qui n'est pas un emballage ou du papier (pots de fleurs, casseroles, enjoliveurs, téléphones portables, etc...)
- Les piles, les batteries et les ampoules
- Le verre
- Le textile
- Les restes alimentaires

Attention les gros cartons bruns sont à déposer en déchèterie. Les emballages recyclables ne doivent pas être enfermés ou déposés dans des sacs plastiques. **JE DEPOSE EN VRAC dans le bac jaune.**

Marché de Bourg-Lastic le 17 août 2021 :

Le SMCTOM de la Haute Dordogne sera présent sur le marché le Mardi 17 Août 2021 de 9h 00 à 12h, pour vous parler jardinage au naturel, compostage, et consignes de tri.

Si vous êtes intéressé par un composteur commandez le au préalable sur www.valtom63.fr. Après confirmation de votre part, on pourra vous le livrer ce jour.

CONFERENCE

La semaine tragique d'août 1944 a marqué fortement l'histoire de notre village et est encore et toujours présente dans l'esprit des Bourcagnots comme de celui de nos amis des communes voisines.

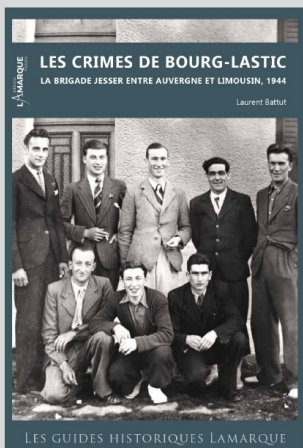
Laurent BATTUT, historien et chercheur, vient de rédiger un ouvrage consacré à ces journées intitulé « **LES CRIMES DE BOURG-LASTIC - La brigade Jesser entre Auvergne et Limousin, 1944** » aux Éditions LAMARQUE. Richement documenté et s'appuyant sur une iconographie bien souvent inédite, cet ouvrage propose en outre une présentation biographique complète des victimes des crimes nazis de Bourg-Lastic.

L'auteur tiendra

UNE CONFERENCE GRATUITE DANS LA SALLE DES FETES DE LA MAIRIE LE 14 JUILLET A 16 HEURES.



LES CRIMES DE BOURG-LASTIC **LA BRIGADE JESSER ENTRE AUVERGNE ET LIMOUSIN** **1944**



CONFERENCE

de **Laurent BATTUT**

&

dédicace de son nouveau livre

Entrée libre, à l'invitation du Maire
de Bourg-Lastic

LE MERCREDI 14 JUILLET 2021 A 16H00
MAIRIE DE BOURG-LASTIC

20 ROUTE DE CLERMONT, 63760 BOURG-LASTIC

Il dédicacera son ouvrage en vente à cette occasion.

D'autres conférences sont prévues selon le calendrier suivant :

Conférence à Larodde, salle des fêtes 63690 Larodde, le samedi 17 juillet 2021 à 21h00, à l'invitation de l'association « Larodde événementiel : art de vivre et ethnologie d'Artense », voir l'ensemble de l'évènement ici <http://laroddeevenementiel.wixsite.com/website/ev%C3%A9nements>

- Présence de l'auteur à la « foire artisanale et fête du livre » à Merlines (19340) le dimanche 18 juillet 2021 de 10h à 18h, organisé par le comité des fêtes,

Conférence au musée de la mine de Messeix, 2 allée des sorbiers, Les Gannes, 63750 Messeix, le samedi 21 août 2021 à 17h00, à l'invitation de l'association « Minerail ».

Ne manquez pas cette manifestation pré-lude à la cérémonie annuelle qui se tiendra comme chaque année le 15 juillet à 17 h au Monument érigé sur les lieux mêmes du drame dans le camp militaire de Lastic.